

ANNEXE À L'AVIS DE CONCOURS AU TITRE DE L'ANNÉE 2027
FILIÈRE CULTURELLE – CATÉGORIE A
PROFESSEUR TERRITORIAL D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE DE CLASSE NORMALE

Le Centre de gestion de la fonction publique territoriale d'Indre-et-Loire organise, en convention avec les centres de gestion coordonnateurs de l'ensemble du territoire national, le concours de **professeur territorial d'enseignement artistique de classe normale, spécialité « musique », discipline « trombone »** au titre de l'année 2027 (Arrêté d'ouverture n° 26-186 du 16 juillet 2026)

Période d'inscription	Clôture des inscriptions (date limite de dépôt des dossiers)	Date de la 1 ^{ère} épreuve
Du mardi 15 septembre au mercredi 21 octobre 2026 inclus	Jeudi 29 octobre 2026	À partir du 1 ^{er} février 2027 (date nationale) Les épreuves se dérouleront à Tours

Les formulaires d'inscription sont à retirer en ligne par l'intermédiaire du portail national www.concours-territorial.fr ou sur le site du CDG37 www.cdg37.fr

Les dossiers d'inscription comportant les pièces demandées (a minima les pages 5 et 6 du dossier d'inscription) devront être transmis via l'espace sécurisé ou être postés avant minuit (cachet de la poste faisant foi) ou encore déposés à l'accueil du Centre de gestion d'Indre-et-Loire aux jours et heures d'ouverture **au plus tard, le jeudi 29 octobre 2026**.

ATTENTION : L'inscription par voie dématérialisée ne sera considérée comme une inscription définitive qu'au moment de sa validation par le candidat dans son espace sécurisé, après avoir téléversé a minima les pages 5 et 6 du dossier d'inscription ET après avoir impérativement cliqué sur la mention « clôturer mon inscription ». **En l'absence de validation électronique telle qu'indiquée ci-avant dans les délais (soit au plus tard le jeudi 29 octobre 2026, 23h59), la préinscription en ligne sera automatiquement annulée.**

Le nombre de postes ouverts est fixé à 15 répartis comme suit :

Concours externe : 12	Concours interne : 3
------------------------------	-----------------------------

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Les conditions d'inscription aux concours interne sur épreuves et externe sur titres avec épreuves sont consultables sur l'avis de concours national.

**Le Président du Centre de gestion
d'Indre-et-Loire**



Michel GILLOT